



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Guide-conférencier / Guide-conférencière

Dans un musée ou lors d'un circuit en France ou à l'étranger, le guide-conférencier ou la guide-conférencière partage ses diverses connaissances avec un groupe de touristes. Il ou elle est capable de s'exprimer en plusieurs langues et travaille généralement en indépendant.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statuts : **Indépendant, Statut salarié**

Secteur professionnel : Tourisme

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime communiquer, J'aime les langues, J'aime organiser, gérer



© Grégoire Maisonneuve/Onisep

Le métier

Mise en valeur du patrimoine

Acteur ou actrice du tourisme culturel, la guide-conférencière ou le guide-conférencier accueille les touristes, en individuel ou en groupe. Qu'ils soient Français ou étrangers, il ou elle les accompagne pour la visite d'une expo dans un musée, la découverte d'un site, voire d'une région. Ses commentaires, riches et variés, apportent un véritable plus à la visite. Sa prestation peut durer une heure ou plusieurs jours, notamment lors d'excursions. Des conférences peuvent également être proposées. Le tout en français ou en langue étrangère selon les goupes.

Réponse à tout

Chaque intervention est préparée en amont : recherches ciblées en fonction du public (enfants, étrangers, familles ou spécialistes), sélection d'informations adaptées et anticipation des questions. Informations factuelles, références historiques ou sociologiques, anecdotes... tout s'entrelace pour enrichir le discours, sans oublier les conseils pratiques : emplacement des toilettes ou souvenirs à rapporter.

Le sens du service

Maintenir l'attention de son auditoire reste essentiel, quitte à endosser le rôle d'animateur lors d'un trajet en car ou dans une file d'attente. La sécurité et le bien-être de son groupe passent au premier plan, avec des alertes utiles comme la présence de pickpockets. Dans les périodes creuses, il ou elle en profite pour démarcher de nouveaux commanditaires potentiels, et continuer à se former.

Compétences requises

Vaste culture générale

Afin de rendre une visite attrayante et d'apporter plus qu'un audio-guide, la guide-conférencière ou le guide-conférencier captive son auditoire avec ses connaissances étendues en histoire, en histoire de l'art, en architecture, en géographie... Des recherches approfondies viennent enrichir ses présentations, notamment pour les conférences spécialisées, ou pour s'adresser à un public particulier. La pédagogie reste au cœur de sa mission, afin de transmettre ses connaissances à l'ensemble de son auditoire.

Un peu caméléon

Le ou la guide répond à toutes les questions, entre dans les détails s'il a affaire à des spécialistes, se transforme en animateur avec des scolaires. Lors d'un voyage à l'étranger, il ou elle prend en charge les éléments pratiques d'une excursion... Avoir une bonne capacité d'adaptation est essentiel pour fidéliser les clients et leur proposer la meilleure expérience possible. Il ou elle doit se familiariser avec divers équipements : audiophone, tablette mais aussi vélos ou voiture ancienne pour des visites à thème, de plus en plus prisées.

Polyglotte et endurant

Disponibilité et goût du contact humain figurent parmi ses atouts essentiels. La maîtrise de l'anglais s'impose, tandis qu'une deuxième ou une troisième langue constitue un avantage supplémentaire. Dynamisme et endurance permettent d'enchaîner plusieurs visites dans des lieux parfois bruyants et très fréquentés. Et pour tenir la distance, attention à la voix !

Où l'exercer ?

Pics d'activité

Le Louvre, les volcans d'Auvergne, Marseille... : la guide-conférencière ou le guide-conférencier intervient généralement sur un site ou une ville dont il ou elle connaît les moindres recoins. Son réseau professionnel composé de tours-opérateurs et d'offices de tourisme sollicite ses services, surtout les week-ends et en été. Il ou elle peut être confronté à des baisses d'activité, voire à une absence de missions pendant des mois. Cependant, la demande est régulière, grâce à l'essor du tourisme en France, première destination mondiale.

Expériences variées

Scolaires qui visitent un musée, touristes étrangers en quête d'authenticité, retraités curieux de street-art, famille partant sur les pas d'un écrivain... les publics sont multiples. Son discours, sa langue et son ton doivent s'adapter à chaque situation. C'est l'originalité de ses visites qui lui garantiront une demande régulière.

Seul à bord

Dès qu'il ou elle s'éloigne de ses visites habituelles, la guide-conférencière ou le guide-conférencier doit faire des recherches approfondies. Prévoir une solution de secours est également essentiel si un événement empêche l'activité prévue (météo, grève...) sous peine de ne pas être payé. Lors de l'accompagnement d'un groupe à l'étranger, l'organisation pratique du voyage fait partie de ses missions. Côté horaires de travail, il n'y a aucun cadre fixe, la disponibilité prime.

Les études

Après le bac

3 ans pour obtenir la licence professionnelle guide conférencier, accessible avec une licence en langues, en histoire ou en histoire de l'art ou un BTS tourisme.

5 ans pour obtenir un master en tourisme, en langue, en histoire de l'art... comprenant obligatoirement des UE "compétences des guides conférenciers", une mise en pratique professionnelle et une langue étrangère.

bac + 3

→ [Licence pro mention guide conférencier](#)

bac + 5

→ [Master mention histoire de l'art](#)

→ [Master mention langues étrangères appliquées](#)

→ [Master mention tourisme](#)

Emploi et secteur

Souvent en indépendant

La plupart des guides-conférenciers sont free-lance et travaillent à la vacation, qu'ils obtiennent grâce à un démarchage personnel ou en réponse à la demande d'un office du tourisme, d'une agence de voyage, d'un comité d'entreprise, d'une école, d'un hôtel, etc. Ils peuvent prendre le statut de micro-entrepreneur. Quelques emplois salariés existent toutefois dans les musées, les offices de tourisme, les tour-opérateurs ou encore les croisiéristes, mais rarement à temps plein.

Carte obligatoire

La profession est réglementée. Les titulaires de la licence professionnelle (bac + 3) ou d'un master (bac + 5) doivent faire une demande de carte professionnelle auprès de la préfecture pour exercer. La carte, valable sur tout le territoire et en Europe, précise les langues parlées et les spécialités conférées par un diplôme (histoire, histoire de l'art, architecture...). Par ailleurs, les organismes qui prévoient une visite guidée dans un musée ou un monument national ont l'obligation de faire appel à un guide-conférencier.

Spécialisation ou sédentarisation

Ces professionnels peuvent se spécialiser en se formant, par exemple à l'oenologie, à l'art roman, etc. L'expérience acquise en indépendant leur permet de postuler un emploi salarié ou de s'orienter vers des fonctions commerciales en agence de voyage ou chez un tour opérateur.

Secteur

Salaire du débutant

Variable en fonction du nombre de prestations et du statut. En moyenne, 1 h 30 de visite dans un musée ou un site est payée entre 175 et 250 euros brut. 250 à 350 euros pour une conférence en salle. 350 à 380 euros pour une demi-journée avec un groupe.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'association des guides-conférenciers des Villes et pays d'art et d'histoire : information sur le métier, offres d'emploi, etc](#) ↗

[Site de la Fédération Nationale des Guides Interprètes et Conférenciers \(FNGIC\)](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Les métiers de la culture et du patrimoine

Paru le 15/09/2022

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗



PARCOURS

Tourisme

Paru le 26/05/2023

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[J'aime communiquer](#) →

[J'aime les langues](#) →

Autres métiers à découvrir

Responsable de projets culturels

Conservateur du patrimoine

Agent de développement touristique

Critique d'art

Animateur du patrimoine